

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2023-2024

Merci de remplir une fiche avec son règlement par activité, une réduction de 20€ sur l'activité la plus chère vous est accordée si 2 activités différentes pour la même personne.

La réduction ne s'applique pas en combinant 2 activités précédées de 2**.



7 rue Emile Fournier
69210 L'Arbresle

NOM DATE DE NAISSANCE /..... /.....

PRÉNOM

ADRESSE.....

CODE POSTAL | | | | | VILLE

TÉL Email

PROFESSION

DISCIPLINE(S) cochez votre choix

ACTIVITÉS SPORTIVES

ACTIVITÉS	JOUR	HORAIRES	✓
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN	MARDI	10h15-11h15	
YOGA / Hatha-Yoga	MARDI	18h00-19h15	
		19h30-20h45	
YOGA / Assis séniors	MARDI	9h45-10h45	
		11h00-12h00	
YOGA / Hatha-Yoga	VENDREDI	10h00-11h15	
MARCHE NORDIQUE*	LUNDI*	14h00-16h00	
	JEUDI*	9h30-11h30	
	DIMANCHE*	09h30-11h30	
TONIFICATION MUSCULAIRE**	JEUDI	10h15-11h15	
CIRCUIT TRAINING**	LUNDI	19h30-20h30	
	JEUDI	18h15-19h15	
	SAMEDI	10h15-11h15	

*1 semaine sur 2

PILATES RENFORCEMENT**	MARDI	9h00-10h00	
	MERCREDI	19h30-20h30	
PILATES YOGA**	LUNDI	12h30-13h30	
	MERCREDI	9h00-10h00	
			18h15-19h15
PILATES débutant**	MARDI	18h15-19h15	
	MERCREDI	10h15-11h15	
PILATES débutant/interm**	MARDI	19h30-20h30	
PILATES Intermédiaire**	LUNDI	10h15-11h15	
		18h15-19h15	
	MERCREDI	12h30-13h30	
	JEUDI	9h00-10h00	
	VENDREDI	12h30-13h30	
PILATES Confirmé**	LUNDI	9h00-10h00	
	MARDI	12h30-13h30	
	JEUDI	19h30-20h30	
PILATES Interm/conf**	SAMEDI	9h00-10h00	

ACTIVITÉS CULTURELLES

ACTIVITÉS	JOUR	HORAIRES	✓
COURS ARTS PLASTIQUES Adulte	MARDI	9h00-12h00	
	JEUDI	9h00-12h00	
			19h30-22h00
COURS & STAGES Artistiques Enfants	mercredi & vacances scolaires voir flyer activités enfants		
THÉÂTRE adultes	MERCREDI	19h30-21h30	
THÉÂTRE enfants	Sous forme de stage		
ATELIER MOSAÏQUE Adultes	MARDI	13h45-17h15	
COURS HARMONICA	se renseigner pour les dates		
SÉANCE D'OENOLOGIE	se renseigner pour les dates		

RÈGLEMENT

Chèques (à l'ordre de l'Union Arbresloise)

Espèces

ANCV

Je souhaite régler en 2 ou 3 fois

○ 1€ ○ 2€ ○ 3€

MONTANT

€

Je comprends qu'aucun cours ne pourra être rattrapé si je suis absent(e).

J'autorise l'Union Arbresloise à filmer ou à photographier et à utiliser les images pour la réalisation de supports de communication et de promotion qui pourront être diffusés dans les médias locaux ou sur le site internet de l'association.

Certificat médical obligatoire valable 3 ans.

à partir du 1^{er} janvier 2024, l'UA ne fera aucun remboursement quelle que soit la raison.